



Conseil communautaire

Jeudi 17 novembre 2022 à 18h30

Salle socioculturelle de Frolois

Conseil communautaire

Le président, Filipe PINHO, ouvre la séance à 18h30, fait appel des membres et constate le quorum. Il aborde ensuite les différents points à l'ordre du jour.

Désignation d'un secrétaire de séance

Thierry WEYER a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance du 20 octobre 2022

Délibérations

Délibération n° 1 : Convention territoriale globale avec la caisse d'allocations familiales

Délibération n° 2 : Fonds d'initiatives culturelles – attribution de subventions

Délibération n° 3 : Création d'un ilot de fraîcheur – Avenant n°1

Délibération n° 4 : Stratégie foncière - avenants aux périmètres à enjeux de Chavigny

Délibération n° 5 : Parc d'activités Moselle rive gauche – Précision sur une cession foncière

Délibération n° 6 : Parc d'activités Moselle rive gauche – Convention de déversement d'eaux industrielles

Délibération n° 7 : Actualisation de la convention de prestations de traitement et de valorisation avec la SPL Covalom

Délibération n° 8 : Actualisation de la convention de prestations de collecte avec la SPL Covalom

Délibération n° 9 : Inscription au site Agora Store

Délibération n° 10 : Construction du siège communautaire – avenant au lot n°3